

CONTRAT PÉDAGOGIQUE TRIPARTITE

REUNISSANT :

- Nom de l'étudiant : (Tél. :)
- Nom du praticien formateur qui encadre l'étudiant-e : (Tél. :)
- Nom du praticien formateur agréé par la HES-SO : (Tél. :)
- Nom du formateur de l'école: (Tél. :)

Pour la période de formation pratique du : au :

Se déroulant à :
(coordonnées de l'institution et du lieu de formation pratique)

Le contrat est établi en référence et dans le cadre précisé par les documents suivants :

Directives d'application de la de formation pratique de la filière Bachelor en ergothérapie de la HES-SO



Haute école de travail social et de la santé Lausanne
Filière ergothérapie
Ch. des Abeilles 14 • 1010 Lausanne • Suisse
+41 (0)21 651 62 00 • www.hetsl.ch



OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE de la période de formation pratique



Haute école de travail social et de la santé Lausanne
Filière ergothérapie
Ch. des Abeilles 14 • 1010 Lausanne • Suisse
+41 (0)21 651 62 00 • www.hetsl.ch



MOYENS DE REALISATION

Ressources humaines, matérielles, organisationnelles, etc.



MODALITES D'EVALUATION PREVUES

LIEU :

DATE :

SIGNATURE :

.....

.....

.....